



## Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2017

**La forte performance commerciale enregistrée à la fin de l'exercice démontre la pertinence de la stratégie de convergence et de données mobiles d'Orange Belgium**

**Le groupe Orange Belgium a atteint l'ensemble des objectifs visés en 2017 – Proposition d'un dividende à 0,50 euro**

**2017 : Chiffre d'affaires total des services +1,5 % en un an et EBITDA ajusté en légère hausse de +0,7% en un an sur une base comparable au niveau groupe,**

**T4 2017 : +28 mille clients postpayés, ARPU postpayé +3,2 % en un an, +21 mille clients convergents Orange LOVE en Belgique**

Bruxelles, le 7 février 2018 – Le groupe Orange Belgium (Euronext Bruxelles : OBEL) publie aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice 2017. Le groupe Orange Belgium clôture l'exercice 2017 avec de solides résultats commerciaux, démontrant ainsi le succès de la stratégie commerciale et d'exécution de la société. La société a atteint l'ensemble de ses objectifs financiers et commerciaux pour l'année 2017, tout en affectant des ressources à la croissance future de l'entreprise en investissant dans son positionnement convergent.

- ✓ **Avec le soutien du lancement du concept LOVE au début de l'exercice 2017, la base clients convergents a atteint 103 mille clients en fin d'année 2017**, dépassant ainsi le jalon de 100 mille clients LOVE, avec l'intégration de 21 et 69 mille nouveaux clients LOVE au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 respectivement. La base clients mobiles associés qui optent pour un forfait LOVE a atteint 163 mille clients mobiles actifs, soit une progression de 34 et 106 mille clients au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 respectivement. En 2017, près de 50 % des clients Orange LOVE étaient de nouveaux clients pour Orange Belgium.
- ✓ **Les ajouts nets de clients postpayés d'Orange Belgium ont atteint le chiffre de 28 mille au quatrième trimestre 2017, soit son résultat le plus élevé depuis 2011. De plus, la croissance de l'ARPU postpayé s'est accélérée au quatrième trimestre grâce à l'utilisation accrue des données 4G.** Orange Belgium clôture l'exercice 2017 avec 2,32 millions de clients postpayés, soit une augmentation de 67,6 mille clients par rapport à l'année précédente, soulignant ainsi l'évolution marquée de son cœur de métier, la téléphonie mobile. Cette progression est le fruit du portefeuille de produits 4G orientés clients proposé par Orange Belgium et d'un quatrième trimestre particulièrement actif sur le plan commercial, animé par une campagne de fin d'exercice très réussie, du succès persistant du programme de fidélisation « *Orange Thank You* » et du lancement de la double data pour les clients de l'offre convergente. En décembre 2017, le trafic total progresse de 43 % en un an et le trafic 4G total représente 88 % du trafic total, contre 80 % l'année précédente. La consommation moyenne de données mobiles de la base des utilisateurs de smartphone passe de 1,3 à 1,8 GB entre décembre 2016 et décembre 2017. Cela entraîne un transfert progressif vers des offres proposant un volume data plus important, marqué par une hausse de 3,2 % sur un an de l'ARPU postpayé d'Orange Belgium à 30 euros.
- ✓ **Le groupe Orange Belgium a généré un chiffre d'affaires total de 317,5 et 1 251,2 millions d'euros** au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2017, soit respectivement -1,3 % et +0,8 % en un an. La performance de l'exercice 2017 s'explique par 1/ une hausse de 0,1 % du chiffre d'affaires des services mobiles, malgré une baisse de 9,1 millions d'euros au niveau du chiffre d'affaires MVNO et un impact négatif brut de 36,4 millions d'euros découlant du règlement européen sur l'itinérance ; 2/ une hausse de 21,8 % du chiffre d'affaires des services fixes, porté par la hausse des clients LOVE Internet + TV ; et 3/ un recul de 4,9 % des ventes d'équipement mobile et autres revenus. Le quatrième trimestre de l'exercice 2017 a tout particulièrement été impacté par une baisse de 15,3 millions d'euros sur un an du chiffre d'affaires MVNO suite au net recul des clients MVNO hébergés sur le réseau Orange Belgium.
- ✓ **L'EBITDA ajusté du groupe Orange Belgium s'établit à 61,9 et 302,2 millions d'euros** au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 respectivement. L'EBITDA ajusté du quatrième trimestre et de l'exercice 2016 avait profité d'une contribution positive exceptionnelle de 15,5 millions d'euros liée à l'accord inhérent à la taxe wallonne sur les pylônes daté du mois de décembre 2016. Hors cet effet, l'évolution de l'EBITDA ajusté s'établit à -1,8 % au quatrième trimestre et à +0,7 % pour l'exercice 2017. Ce résultat reflète une gestion efficace de la valeur (base clients postpayés et ARPU

plus importants), combinée à un contrôle rigoureux des coûts et à la mise en place de mesures destinées à freiner la baisse du chiffre d'affaires MVNO, qui présente une forte marge, et les répercussions de la réglementation de l'itinérance au sein de l'UE. De plus, au cours de l'exercice 2017, la contribution négative à l'EBITDA des services câblés vendus séparément de -18,5 millions d'euros a continué à peser sur la performance globale du groupe Orange Belgium.

- ✓ **Le groupe Orange Belgium a investi 73,8 et 188,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 (+3,5 % et +12,4 % en un an)**, dont 11,3 et 46,8 millions d'euros dans les activités associées au câble. Par conséquent, le CAPEX de l'activité de base s'est élevé à 141,6 millions d'euros pour l'exercice 2017, soit une baisse de 4,8 % en un an, impliquant toujours un ratio CAPEX activité de base/chiffre d'affaires des services mobiles de 13,9 %, soulignant les investissements continus réalisés dans le réseau. Le cash-flow organique s'établit à 65,9 millions d'euros pour l'exercice 2017. **Fin 2017, l'endettement financier net s'élève à 312,8 millions d'euros**, impliquant un ratio d'endettement financier net/EBITDA présenté de 1,0x, qui illustre la solidité du bilan financier du groupe Orange Belgium.
- ✓ Le groupe Orange Belgium prévoit une hausse de son chiffre d'affaires total des services en 2018 pour la troisième année consécutive et **un EBITDA ajusté situé entre 280 et 300 millions d'euros en 2018**. Ces chiffres tiennent compte du fait que la performance financière en 2018 sera fortement affectée par la perte de près de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires provenant des MVNO et de l'impact final négatif dû à la réglementation européenne sur l'itinérance, sur le chiffre d'affaires brut et sur l'EBITDA, de 26 et 17 millions d'euros respectivement. **Cet objectif d'EBITDA ajusté met en lumière le fait que l'activité 'retail' du groupe Orange Belgium devrait progresser fortement grâce à la monétisation en cours de son réseau mobile et de la priorité accrue accordée à l'efficacité opérationnelle**. Le groupe Orange Belgium prévoit, par ailleurs, que ses principaux investissements en 2018 (à savoir le total des investissements hors tous les investissements liés au câble) resteront globalement stables par rapport à 2017.
- ✓ Dans la droite ligne des éléments communiqués l'an dernier, le groupe Orange Belgium entend créer de la valeur pour ses actionnaires tout en préservant une situation financière équilibrée et saine, et en laissant une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre ses investissements dans sa stratégie de convergence et dans le déploiement de son réseau. Au vu de la performance financière et commerciale réalisée au cours de l'exercice 2017 et des perspectives à moyen terme, **le Conseil d'administration du groupe Orange Belgium proposera le versement d'un dividende ordinaire brut de 0,50 euro par action pour l'exercice 2017** et le soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 mai 2018.

Michaël Trabbia, Chief Executive Officer d'Orange Belgium, commente :

*« Le trimestre dernier, et par extension l'exercice 2017, ont été marqués par une très bonne dynamique commerciale. Nous avons atteint une croissance record depuis plusieurs années de notre clientèle postpayée, combinée à une croissance des usages data et de l'ARPU. Nous avons également dépassé la barre des 100 000 clients LOVE. Ces performances sont le résultat de notre investissement constant dans l'expérience client, de notre réseau 4G leader, ainsi que de la forte implication de l'ensemble de nos employés.*

*Pour soutenir notre ambition, nous adoptons un positionnement de challenger audacieux, en nous concentrant sur ce qui est essentiel pour nos clients. Comme première illustration simple et disruptive, nous sommes fiers d'annoncer le lancement de la première offre mobile illimitée en Belgique.*

*La convergence reste un objectif stratégique et nous réitérons notre objectif à moyen terme de 10 % de part de marché haut débit. Par ailleurs, afin de parvenir à un équilibre budgétaire de notre activité câble dans les années à venir, nous travaillons activement à l'amélioration de notre productivité, et, dans le même temps, nous appelons les régulateurs à améliorer substantiellement et rapidement les conditions financières et opérationnelles de l'accès au câble. Des avancées réglementaires fortes sont indispensables pour assurer une concurrence durable en Belgique. »*

Arnaud Castille, Chief Financial Officer, ajoute :

*« Orange Belgium a atteint ses objectifs financiers pour 2017 : l'entreprise enregistre une croissance de son chiffre d'affaires des services, respecte ses prévisions en matière d'EBITDA ajusté et affiche un léger recul de son CAPEX d'activité de base. Nous avons obtenu ces résultats tout en soutenant la croissance de notre base clients postpayés et convergents malgré la présence de divers facteurs négatifs. Mise à part l'amélioration attendue de l'expérience client, les principales raisons qui nous amènent à transformer nos activités numériques sont le renforcement de notre compétitivité, la réduction des délais de mise sur le marché des nouveaux services, le retour sur investissement au niveau du réseau et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Enfin, je suis ravi de partager avec le Conseil d'administration notre confiance*

*quant aux perspectives à moyen terme ; à cet effet le Conseil d'administration propose un dividende brut de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2017. »*

## 1. Éléments marquants opérationnels

- **Orange Belgium est allé au-delà de son objectif des 100 mille clients LOVE avant la fin de l'exercice 2017**

De plus en plus de consommateurs belges apprécient l'offre convergente LOVE proposée par Orange Belgium, ce qui a permis à l'entreprise de dépasser la barre des 100 mille clients LOVE avant la fin de l'exercice 2017, confirmant ainsi l'entrée d'Orange Belgium sur le marché de la convergence dédié aux clients résidentiels, TPE et PME. Orange Belgium étend progressivement sa base clients dans le domaine de la convergence, car de plus en plus de Belges découvrent l'offre Internet + TV proposée par Orange Belgium et la combinent à un abonnement mobile attractif afin de répondre à leurs besoins. Depuis le mois de septembre 2017, tous les abonnements postpayés et ZEN qui font partie de l'offre LOVE bénéficient également de 100 % de données mobiles en plus tous les mois, un bonus supplémentaire proposé gratuitement. Ainsi, plus le nombre d'abonnements mobiles est important au sein d'une combinaison LOVE, plus les clients bénéficient du bonus double data.

- **Orange Belgium a élargi son offre TV numérique standard en y ajoutant des contenus sportifs premium en live**

Orange Belgium et Eleven Sports ont signé un accord pour la distribution d'Eleven Sports 3, la troisième chaîne d'Eleven Sports, qui est intégrée en HD au pack TV numérique standard d'Orange Belgium. La chaîne diffuse en direct des matchs de foot de La Liga, de la Série A ou de la Ligue 1, ainsi que de nombreux autres événements sportifs, tels que l'Euro Hockey League, Cage Warriors et UFC Fighting, la Champions League de Handball, la Premier League Darts et le World Darts Championship. La chaîne est actuellement disponible en Wallonie et dans certaines régions de Bruxelles dans l'offre d'Orange Belgium via le réseau câblé de VOO. En Flandre, Orange Belgium dépend du réseau câblé Telenet, avec lequel aucun contrat n'a été pour l'instant signé en vue d'intégrer Eleven Sports 3 à l'offre câblée.

- **La campagne *Christmas Fever* d'Orange Belgium a remporté un franc succès au niveau commercial**

Orange Belgium a vécu un quatrième trimestre très animé sur le plan commercial, ce qui explique les bons résultats obtenus sur cette période. Le thème général de la campagne s'inspirait bien évidemment des fêtes de fin d'année, la soirée de Noël rassemblant généralement les familles autour des cadeaux et suscitant beaucoup d'excitation. Cette initiative marketing, la première de ce genre, a été co-animée par le groupe Orange et s'est déclinée à l'échelle de tous les pays Orange européens. Cette campagne à 360° a été conçue pour la TV, le numérique et l'impression, et a également été diffusée par l'intermédiaire d'animations en magasin et de goodies. L'un des points forts était certainement l'installation de la plus grande machine à pince du monde à l'extérieur du shop Orange situé à Anvers. Cette dernière mesurait 18 mètres de long, 7 mètres de haut et était commandée à distance. Toute personne qui achetait un téléphone ou qui souscrivait un abonnement au magasin Orange pouvait tenter sa chance et essayer d'attraper un cadeau à l'aide de la machine. Des smartphones haut de gamme, des montres intelligentes, des drones et des bons cadeaux faisaient partie des centaines de prix à gagner.

- **2017 aura marqué l'expansion de la 4G, avec une couverture généralisée et une forte croissance des abonnés**

L'utilisation accrue des services de données mobiles dans tous les aspects du quotidien a contribué à renforcer les attentes des clients, ces derniers réclamant désormais un excellent niveau de qualité du réseau. À la fin de l'exercice 2017, la couverture du réseau mobile 4G extérieur d'Orange Belgium s'établissait à 99,7 %, et la couverture intérieure à 93,5 %. La couverture 4G+ a atteint 62,9 % et offre une couverture supplémentaire de connectivité mobile dans les zones où une capacité supplémentaire s'avère nécessaire. C'est comme si Orange Belgium doublait le nombre de voies sur son autoroute.

- **Orange Belgium booste la satisfaction client en renforçant la couverture mobile à domicile.**

Au cours du quatrième trimestre 2017, Orange Belgium a commencé à utiliser les données du réseau, comme les appels perdus, afin d'identifier et de cibler les clients résidentiels éligibles dans le cadre d'une solution de convergence « *FemtoCell* », c'est-à-dire un point d'accès sans fil qui émet un signal de puissance relativement faible, mais suffisant pour couvrir une zone limitée, comme les résidences ou les bureaux de petite taille. En ajoutant simplement une station de base à petite échelle dans leur maison, les clients peuvent bénéficier d'une couverture améliorée et d'une meilleure puissance de signal. Cela permet à Orange Belgium de cibler, à coup sûr, les clients moins satisfaits, à l'aide de campagnes de télémarketing personnalisées.

- **Orange Belgium est le premier opérateur en Belgique à avoir lancé un réseau NB-IoT et LTE-M à l'échelon national**

Orange Belgium a inauguré son réseau NarrowBand-IoT (NB-IoT) et LTE-M sur l'ensemble du territoire belge, atteignant immédiatement une couverture nationale à la fois en intérieur et en extérieur. Collectivement connues sous le nom de « *Mobile IoT* », les technologies LTE-M et NB-IoT sont des couches de réseau cellulaire *Low Power Wide Area* (LPWA) qui permettent de connecter des millions d'objets du quotidien à l'Internet des Objets. Elles sont destinées aux applications IoT à moindre coût, utilisent de faibles volumes de données et nécessitent une longue autonomie de la batterie. Le réseau NB-

IoT et LTE-M cohabite avec les réseaux mobiles 2G, 3G et 4G et offre la meilleure couverture mobile possible (jusqu'à +20dB comparé à la couverture 2G/4G), ce qui améliore considérablement la pénétration du signal à l'intérieur des bâtiments. Ces technologies constituent également la solution la plus sûre pour la connectivité IoT car elles fonctionnent sur des bandes de spectre sous licence, ce qui leur permet de bénéficier de toutes les fonctionnalités de sécurité et de confidentialité des réseaux mobiles, comme le support dédié à la protection de l'identité utilisateur, l'authentification d'identité, la confidentialité, l'intégrité des données et l'identification des équipements mobiles. Aujourd'hui, Orange Belgium utilise déjà son réseau Mobile IoT de concert avec le gouvernement flamand pour un projet lié à des vélos connectés en collaboration avec Huawei et Sensinxs. De plus, Orange Belgium a lancé un programme « *Early Access* » dédié aux entreprises et aux organisations gouvernementales afin de tester le réseau et ses services.

- **Orange Belgium utilise de plus en plus les big data pour mieux comprendre les besoins de ses clients, et ce de façon concluante**

Orange Belgium déploie progressivement une plateforme big data, en tirant parti de ses propres données, telles que fournies par son réseau et par ses services client, mais également en analysant la consommation voix et données des clients.

Grâce à cette initiative, Orange Belgium entend renforcer son réseau et son infrastructure, améliorer ses produits existants ou en créer de nouveaux, ou encore enrichir les relations qu'elle entretient avec les clients. Outre une amélioration significative de l'expérience globale des clients d'Orange Belgium, l'utilisation du « *big data* » permet également de réaliser des investissements ciblés dans le réseau, d'améliorer la performance en termes de gestion du taux de résiliation, et d'augmenter l'efficacité des mesures de protection du chiffre d'affaires et de détection de la fraude.

- **Orange Belgium et Orange Business Services ont conclu un accord afin de renforcer leur collaboration**

Depuis son changement de nom en 2016, le positionnement d'Orange Belgium s'est consolidé sur le segment professionnel, également tiré par sa position dominante dans le domaine de la convergence. En tirant parti de ce positionnement, Orange Belgium souhaite renforcer ses relations avec les petites, moyennes et grandes entreprises en Belgique afin de leur proposer une offre de services « *one-stop-shopping* » associant des services mobiles et de connectivité fixe à toute une gamme de services numériques. C'est pour cette raison qu'Orange Belgium a conclu un contrat d'engagement de ventes avec Orange Business Services. Le but est de renforcer la collaboration commerciale entre les deux entreprises, avec l'objectif commun de desservir un plus grand nombre de clients professionnels et de leur proposer une offre de produits plus étoffée et un service optimal. Les clients multinationaux d'Orange Business Services pourront s'appuyer davantage sur les ressources du réseau d'Orange Belgium et ses capacités commerciales, y compris le réseau Mobile IoT lancé récemment. Les clients professionnels d'Orange Belgium bénéficieront de l'expertise d'Orange Business Services. Cette dernière propose un portefeuille complet d'offres réparties en majorité sur les marchés des communications fixes et des services IT. En ce sens, non seulement les entreprises seront en mesure de fournir des solutions de travail digitales rendant les outils de travail plus mobiles, plus connectés et plus collaboratifs, mais elles auront également accès à des solutions cloud privées et hybrides, ainsi qu'à des solutions de sécurité pour la protection de tous les aspects inhérents à leurs principales activités.

- **Orange Fab a été lancée en Belgique et au Luxembourg avec la sélection de trois scale-ups prometteuses**

Orange Belgium a sélectionné Communithings, Zembro et Charlie24 pour participer à la première saison de l'Orange Fab en Belgique et au Luxembourg. L'objectif premier de l'Orange Fab est de créer un partenariat commercial entre des start-ups et des Business Units d'Orange en Belgique et au Luxembourg, et d'aider les start-ups à se développer grâce à l'implantation mondiale d'Orange. Pour aider les villes à contrer les problèmes de circulation, Communithings propose des solutions de stationnement intelligentes connectées aux personnes recherchant une place de parking. Le jury a été impressionné par le support plateforme de NB-IoT proposé par Communithings, qui offre une véritable synergie avec l'offre NB-IoT d'Orange Belgium dédiée au marché B2B. Le système d'alarme innovant développé par Zembro est une montre intelligente destinée aux seniors actifs, qui complète de façon pertinente le portefeuille des objets connectés d'Orange Belgium. Charlie24 a été sélectionné pour sa solution *Assistance-on-Demand*, qui permet aux conducteurs d'accéder immédiatement à une assistance routière fournie par des professionnels locaux à un tarif clair et transparent. Cette solution peut être intégrée aux services d'Orange Belgium.

- **Telenet a accéléré la phase de migration de ses clients mobiles vers le réseau BASE**

En mai 2016, Orange Belgium et Telenet ont conclu un accord sur les conditions de résiliation du contrat Full MVNO, qui fournit à Telenet un accès au réseau d'Orange Belgium. En vertu de l'accord de résiliation, Telenet s'engage à verser à Orange Belgium un minimum garanti de 150 millions d'euros (hors TVA) sur une période de 3 ans comprise entre 2016 et 2018. Au cours du troisième trimestre 2017, Telenet a entamé la migration des clients hébergés sur le réseau d'Orange Belgium vers le réseau BASE. Cette migration s'est fortement accélérée au cours du quatrième trimestre 2017. Par

conséquent, et outre la migration de la base clients Lycamobile MVNO plus tôt en 2017, la base clients MVNO de fourniture d'accès en gros d'Orange Belgium a nettement reculé pour s'établir à 522,2 mille clients à la fin du mois de décembre 2017, soit une baisse de 1 518,5 mille clients comparé à la fin du mois de décembre 2016.

## 2. Commentaires sur la situation financière

### 2.1 Chiffres consolidés du groupe Orange Belgium

Chiffres-clés consolidés du groupe Orange Belgium						
	2017	2016	Variation	T4 2017	T4 2016	Variation
Total cartes SIM connectées (Orange Belgium S.A., Orange Communications Luxembourg S.A. et MVNO)	4.562,4	5.998,7	-23,9 %	4.562,4	5998,7	-23,9 %
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	4.037,9	3.955,8	+2,1 %	4.037,9	3.955,8	2,1 %
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	1.251,2	1.241,6	+0,8 %	317,5	321,9	-1,3 %
Chiffre d'affaires des services (mio €)	1.110,1	1.093,3	+1,5 %	274,8	277,7	-1,1 %
Ventes d'équipements mobiles (mio €)	117,2	121,6	-3,6 %	35,2	37,9	-7,3 %
EBITDA ajusté (mio €)	302,2	315,7	-4,3 %	61,9	78,5	-21,2 %
Marge d'EBITDA ajusté en % du chiffre d'affaires total des services	27,2 %	28,9 %		22,5 %	28,3 %	
EBITDA présenté (mio €)	312,0	317,1	-1,6 %	60,0	79,9	-24,9 %
Marge d'EBITDA présenté en % du chiffre d'affaires total des services	28,1 %	29,0 %		21,8 %	28,8 %	
Bénéfice net consolidé (mio €)	41,0	76,6	-46,5 %	-9,3	28,7	-132,3 %
Bénéfice net par action ordinaire (€)	0,68	1,28	-46,5 %	-0,15	0,48	-132,3 %
Investissements nets (mio €)	188,4	167,6	+12,4 %	73,8	71,3	+3,5 %
Investissements nets / Chiffre d'affaires des services	17,0 %	15,3 %		26,8 %	25,7 %	
Cash-flow opérationnel (mio €)	123,6	149,4	-17,3 %	-13,8	8,6	-260,7 %
Cash-flow organique (mio €)	65,9	71,2	-7,4 %	-15,9	-22,9	-30,8 %
Endettement financier net (mio €)	312,8	338,0	-7,4 %	312,8	338,0	-7,4 %

### 2.2 Etat du résultat global consolidé

#### Revenus

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Orange Belgium s'établit à 317,5 et 1 251,2 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'année 2017, contre 321,9 et 1 241,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'année 2016, soit -1,3 % et +0,8 % en un an respectivement.

Le chiffre d'affaires total des services atteint 274,8 et 1 110,1 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 respectivement, contre 277,7 et 1 093,3 millions d'euros pour les mêmes périodes un an auparavant, soit -1,1 % et +1,5 % en un an respectivement. Ce résultat s'explique par :

- un chiffre d'affaires consolidé des services mobiles qui s'établit à 250,0 et 1 021,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, soit -3,3 % et +0,1 % en un an respectivement. Les bases saines de l'activité mobile ont été affectées par le recul de 15,3 et 9,1 millions d'euros de la contribution du chiffre d'affaires MVNO au quatrième trimestre et au cours de l'exercice 2017, comparé à la même période un an auparavant. Le quatrième trimestre 2017 a notamment été marqué par une baisse du chiffre d'affaires MVNO. Hormis cet impact MVNO, la croissance au cours du quatrième trimestre 2017 a atteint 2,9 % en un an (+1,1 % en un an pour l'exercice 2017), reflétant la gestion pertinente de la valeur du portefeuille produits et du mix clients de l'entreprise. De plus, outre l'effet négatif MVNO, le quatrième trimestre et l'exercice 2017 ont été entamés par l'impact brut de 8,4 et 36,4 millions d'euros, suite à la mise en œuvre de la réglementation Roam-Like-at-Home. En tenant également compte de ces éléments, la croissance sous-jacente est encore plus importante, atteignant +6,7 % et +5,1 % en un an au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, soulignant de façon plus tangible encore le véritable effet moteur de l'activité mobile. Enfin, au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, nous enregistrons également une baisse de 3,0 et 12,4 millions d'euros au niveau du chiffre d'affaires des SMS entrants, bien que ce dernier ne génère aucune marge ;
- le chiffre d'affaires consolidé des services fixes a augmenté fortement, de 29,2 % et 21,8 % en un an au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 24,8 et 88,7 millions d'euros grâce à l'augmentation de la base clients LOVE et malgré le recul du chiffre d'affaires provenant des produits DLS existants.

Le chiffre d'affaires consolidé provenant des ventes d'équipements mobiles du groupe Orange Belgium s'élève respectivement à 35,2 et 117,2 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 37,9 et 121,6 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit une baisse de 7,3 % et 3,6 % au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 par rapport à l'année précédente.

#### Résultat des activités d'exploitation avant amortissements et autres charges d'exploitation

L'EBITDA ajusté du groupe Orange Belgium s'élève à 61,9 et 302,2 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 78,5 et 315,7 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, une baisse de 21,2 % et 4,3 % en un an respectivement. La marge d'EBITDA ajusté représente respectivement 22,5 % et 27,2 % du chiffre d'affaires total des services au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 28,3 % et 28,9 % au cours des mêmes périodes un an auparavant.

Au niveau de l'EBITDA ajusté, trois éléments externes doivent être pris en compte lors de l'analyse de l'évolution de la rentabilité au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 :

- suite à l'accord signé avec le gouvernement Wallon en décembre 2016, l'impact positif net au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016 s'est élevé à 15,5 millions d'euros. En ajustant les résultats 2016 au vu de cet impact, la croissance de l'EBITDA ajusté serait de -1,8 % et +0,7 % au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 par rapport à l'année précédente ;
- l'impact brut du règlement européen sur l'itinérance s'élève à 7,3 et 31,9 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017. Par conséquent, si l'on ne tient pas compte de l'impact de l'accord signé avec le gouvernement Wallon et des répercussions négatives du règlement européen sur l'itinérance, l'EBITDA ajusté au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 aurait augmenté de 11,1 % et 12,7 % comparé à la même période un an auparavant ;
- le chiffre d'affaires MVNO s'élève respectivement à 7,5 et 71,1 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 22,8 et 80,3 millions d'euros un an auparavant, soit un recul de 15,3 et 9,1 millions d'euros en un an. En l'absence de coûts d'acquisition et de marketing, le chiffre d'affaires issu de la fourniture d'accès en gros aux MVNO offre une marge plus importante que le chiffre d'affaires lié à la vente au détail, ce qui implique que le chiffre d'affaires MVNO a également eu un impact considérable sur l'EBITDA ajusté.

Le total des dépenses opérationnelles s'élève respectivement à 255,6 et 949,0 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 243,3 et 926,0 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016. Les dépenses opérationnelles liées à l'offre Internet + TV, incluant la redevance wholesale mensuelle versée aux câblo-opérateurs, s'élèvent à 13,4 et 47,0 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 6,8 et 20,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016.

L'analyse des différentes dépenses par nature est la suivante :

- les coûts directs se sont élevés à 161,1 et 565,8 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 148,4 et 530,4 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit une hausse de 12,7 et 35,4 millions d'euros respectivement. L'achat de matériels a augmenté au cours du quatrième trimestre 2017, comparé au quatrième trimestre 2016, essentiellement du fait d'une campagne de subvention très soutenue sur le plan commercial en fin d'exercice. Toutefois, sur l'exercice 2017, l'achat de matériels est en recul du fait de la baisse des ventes de terminaux autonomes et un budget subventions moins important. Les autres coûts directs ont augmenté de façon sensible au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, essentiellement du fait de la hausse des redevances wholesale et des contenus TV associée au développement de l'offre convergente LOVE. Les coûts d'interconnexion restent relativement stables car la baisse des frais liés aux SMS sortants a été compensée par la hausse du coût de l'itinérance ;
- les charges de personnel s'élèvent à 33,6 et 131,0 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 32,2 et 130,6 millions d'euros un an auparavant, soit une hausse respective de 4,3 % et 0,3 % en un an ;
- les coûts indirects s'élèvent respectivement à 60,9 et 252,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 62,8 millions d'euros et 264,9 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit un recul de 2,9 % et 4,8 %. Cela résulte essentiellement de la baisse des dépenses commerciales et des frais liés à l'informatique et au réseau au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017.



EBITDA ajusté (mio €)	2017	2016	Variation	T4 2017	T4 2016	Variation
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>302,2</b>	<b>315,7</b>	<b>-4,3%</b>	<b>61,9</b>	<b>78,5</b>	<b>-21,2%</b>
Ajustements	+9,8	+1,4	Na	-1,9	+1,3	Na
- dont autres coûts de restructuration	+9,8	-15,7	Na	-1,9	-15,8	Na
- dont autre résultat d'exploitation	+0,1	+17,1	Na	0,0	+17,1	Na
<b>EBITDA présenté</b>	<b>312,0</b>	<b>317,1</b>	<b>-1,6%</b>	<b>60,0</b>	<b>79,9</b>	<b>-24,9%</b>

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2017, l'EBITDA présenté du groupe Orange Belgium s'établit respectivement à 60,0 et 312,0 millions d'euros, contre 79,9 et 317,1 millions d'euros un an auparavant. La marge d'EBITDA présenté représente 21,8 % et 28,1 % du chiffre d'affaires total des services au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 respectivement, contre 28,8 % et 29,0 % un an auparavant. Les ajustements de l'EBITDA s'élèvent respectivement à -1,9 et +9,8 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre +1,3 et +1,4 million d'euros un an auparavant. Les ajustements au quatrième trimestre 2017 sont dus à des charges de restructuration liées à l'effectif, tandis que les ajustements pour l'exercice 2017 sont positifs, suite principalement à une variation de la provision liée à la résiliation de commun accord du contrat d'un partenaire à long terme.

#### Dotations aux amortissements et autres charges d'exploitation

Les amortissements et autres charges d'exploitation du groupe Orange Belgium s'élèvent respectivement à 60,8 et 230,1 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 60,9 et 210,3 millions d'euros pour les mêmes périodes en 2016, soit une baisse de 0,1 % et une hausse de 9,4 % en un an respectivement. La hausse de 19,8 millions d'euros des dotations aux amortissements pour l'exercice 2017 se rapporte principalement aux amortissements des équipements installés chez les clients (tels que les décodeurs, les modems et les télécommandes utilisés par les clients), ainsi qu'aux coûts d'activation et d'installation de l'offre Orange Internet + TV. Ce type d'actif présente en général une durée d'utilité inférieure à celle des investissements dans des réseaux traditionnels à la durée d'utilité plus longue.

Le groupe Orange Belgium réalise chaque année un test de perte de valeur des écarts d'acquisition sur la base de la valeur calculée à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Fin décembre 2017, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 17,9 millions d'euros a été comptabilisée pour Orange Luxembourg. Un an auparavant, un redressement pour la période 2016-2020 était envisagé avec un taux de croissance annuelle cumulée de 9 % et 32 % du chiffre d'affaires et de l'EBITDA ajusté respectivement, tandis que les dépenses d'équipement devaient rester stables. Même si la performance commerciale et financière d'Orange Luxembourg en 2017 s'est considérablement améliorée, il est indéniable que la concurrence et la réglementation ont eu des répercussions sur les flux de trésorerie projetés.

#### EBIT

L'EBIT consolidé du groupe Orange Belgium s'établit à -18,6 et 64,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 19,0 et 107,2 millions d'euros pour les mêmes périodes en 2016. La marge d'EBIT au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 représente respectivement -6,8 % et +5,8 % du chiffre d'affaires des services, contre 6,9 % et 9,8 % un an auparavant. Ce recul s'explique par la baisse de l'EBITDA présenté, la hausse des charges d'amortissement et l'effet de la comptabilisation au quatrième trimestre d'une perte de valeur des écarts d'acquisition de 17,9 millions d'euros se rapportant à Orange Luxembourg.

#### Résultat financier

Le résultat financier du quatrième trimestre et de l'exercice 2017 s'établit respectivement à -1,3 et -4,9 millions d'euros, soit légèrement en deçà du niveau atteint en 2016. Ce résultat s'explique par la baisse du coût de l'endettement financier brut dans la lignée de la diminution de l'encours de la dette.

#### Impôts

Comme au quatrième trimestre 2016, le groupe Orange Belgium enregistre une économie d'impôts de 10,7 millions d'euros, contre 11,2 millions d'euros pour la même période du précédent exercice. La charge d'impôt s'élève par conséquent à 18,6 millions d'euros en 2017, contre 24,1 millions d'euros en 2016. Le taux effectif d'impôt d'Orange Belgium ressort à 31,2 % en 2017, contre 23,9 % en 2016. La différence s'explique principalement par l'impact de la dépréciation non déductible de la participation dans Orange Luxembourg.

## Bénéfice net

Le groupe Orange Belgium enregistre un bénéfice net consolidé de -9,3 et 41 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, incluant la perte de valeur des écarts d'acquisition de 17,9 millions d'euros liée à Orange Luxembourg, contre 28,7 et 76,6 millions d'euros pour les mêmes périodes un an auparavant. Le bénéfice net par action s'élève dès lors respectivement à -0,15 et 0,68 euro au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 0,48 et 1,28 euro au cours des mêmes périodes un an auparavant.

## 2.3 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Le cash-flow opérationnel, qui se définit comme l'EBITDA présenté moins les investissements nets, s'élève respectivement à -13,8 et 123,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 8,6 et 149,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016.

Tableau consolidé des flux de trésorerie résumé	2017	2016	Variation
Flux net de trésorerie généré par l'activité	266,8	298,9	-32,1
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	-208,9	-228,7	19,8
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-188,4	-167,6	-20,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-96,3	-28,4	-67,9
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	13,0	51,4	-38,4

Le cash-flow organique, indicateur qui mesure le flux de trésorerie lié aux activités, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, augmenté du produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, s'élève à -15,9 et à 65,9 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre -22,9 et 71,2 millions d'euros un an auparavant.

### Flux net de trésorerie généré par l'activité

Le flux net de trésorerie généré par l'activité ressort à 266,8 millions d'euros pour l'exercice 2017, contre 298,9 millions d'euros en 2016. La trésorerie générée par les opérations recule de 26,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2017 par rapport à celle générée en 2016. En 2017, Orange Belgium a poursuivi sa politique de gestion active de son besoin en fonds de roulement. Entre 2016 et 2017, la hausse de 34,9 millions d'euros de la trésorerie générée par le fonds de roulement est largement imputable à l'augmentation des dettes fournisseurs. Ce résultat est lié à la progression du roaming visiteurs et à la diminution des stocks, qui s'explique par le succès de la campagne de fin d'exercice et une meilleure gestion des stocks. Finalement, au poste Autres décaissements nets, l'impôt sur les sociétés décaissé est le plus important. Il résulte essentiellement du paiement du solde de l'impôt sur les sociétés de 2015, ainsi que du paiement anticipé de l'impôt sur les sociétés de 2017. Les paiements anticipés de 2017 sont proportionnellement plus élevés que précédemment, en réponse aux modifications des avantages fiscaux consentis au titre des paiements anticipés.

### Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement

La trésorerie nette affectée aux opérations d'investissement s'élève, en 2017, à un montant négatif total de 208,9 millions d'euros, contre un montant négatif de 228,7 millions d'euros en 2016. L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à 188,4 millions d'euros (73,8 millions d'euros au quatrième trimestre 2017), dont 46,8 millions d'euros (11,3 millions d'euros au quatrième trimestre 2017) sont des investissements liés au câble, dont près de 80 % se rapportent aux modems, décodeurs et installations. Le reste des dépenses d'investissement liées au câble concerne principalement des investissements informatiques destinés à optimiser la chaîne d'approvisionnement et à optimiser au maximum l'expérience client. En 2017, conformément à l'accord sur la taxe wallonne sur les pylônes de décembre 2016, Orange Belgium a investi une partie des 20 millions d'euros d'engagements en région Wallonne.

### Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

La trésorerie nette affectée aux opérations de financement s'élève, en 2017, à un montant négatif total de 96,3 millions d'euros, contre un montant négatif de 28,4 millions d'euros en 2016. En 2017, la trésorerie affectée aux opérations de financement est largement imputable au remboursement de la dette à long terme, pour un total de 70,1 millions d'euros et au paiement des dividendes de l'exercice 2016.

## 2.4 Situation financière consolidée

La situation financière consolidée s'élève à 1 436,3 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre 1 524,2 millions d'euros fin décembre 2016.

Situation financière consolidée résumée	2017	2016	Variation
Ecarts d'acquisition	66,4	80,1	-13,6
Autres immobilisations incorporelles	304,0	320,8	-16,8
Immobilisations corporelles	809,9	830,0	-20,0
<b>Total de l'actif</b>	<b>1.436,3</b>	<b>1.524,2</b>	<b>-88,0</b>
Endettement financier net	312,8	338,0	-25,2
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>542,0</b>	<b>532,4</b>	<b>9,6</b>

Les actifs non courants s'élèvent à 1 197,9 millions d'euros fin décembre 2017, contre 1 249,1 millions d'euros fin 2016. Cette baisse est principalement due à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, pour l'essentiel les fréquences, en partie compensé par les dépenses d'investissement. Par ailleurs, la perte de valeur des écarts d'acquisition en lien avec Orange Luxembourg contribue d'autant à la diminution des actifs non courants. L'actif courant passe de 275,1 millions d'euros fin décembre 2016 à 238,4 millions d'euros fin décembre 2017, une baisse en quasi-totalité imputable à une diminution des disponibilités et quasi-disponibilités.

Le total des capitaux propres du groupe Orange Belgium s'élève à 542,0 millions d'euros fin 2017, contre 532,4 millions d'euros fin 2016. Cette modeste progression de 9,6 millions d'euros est pour l'essentiel le résultat net des 41,0 millions d'euros de bénéfice reporté de 2017, compensés par les 30,0 millions d'euros de dividendes versés au titre de l'exercice 2016. Le passif non courant recule de 465,4 millions d'euros fin 2016 à 394,0 millions d'euros fin 2017 en raison, pour l'essentiel, du remboursement à hauteur de 70,1 millions d'euros d'emprunts à long terme liés à une ligne de crédit revolving non garantie arrivant à échéance en 2021. Le passif courant a diminué de 526,4 millions d'euros fin 2016 à 500,2 millions d'euros fin 2017.

Le ratio d'endettement financier net à l'EBITDA ajusté/présenté est utilisé par Orange Belgium pour mesurer sa capacité à rembourser sa dette, et plus largement, pour mesurer la solidité de sa structure financière. Ce ratio est couramment utilisé par les sociétés du secteur des télécommunications.

Ratio endettement financier net	2017	2016	Variation
Endettement financier net	312,8	338,0	-7,4 %
EBITDA ajusté	302,2	315,7	-4,3%
EBITDA présenté	312,0	317,1	-1,6%
<b>Ratio endettement financier net/EBITDA ajusté</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	
<b>Ratio endettement financier net/EBITDA présenté</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	

L'endettement financier net s'élève à 312,8 millions d'euros fin décembre 2017, soit une diminution de 7,4 % en un an par rapport aux 338,0 millions d'euros enregistrés un an auparavant. Le ratio endettement financier net/EBITDA présenté s'élève à 1,0x fin décembre 2017, contre 1,1x fin décembre 2016. Par conséquent, le ratio endettement financier total/total des capitaux propres est passé de 73,1 % fin 2016 à 60,1 % fin 2017.

## 2.5 Activités du groupe Orange Belgium par segments

De manière plus détaillée, les activités du groupe Orange Belgium se déclinent au travers de ses segments de la façon suivante :

### 2.5.1. Activités en Belgique

Chiffres-clés financiers d'Orange Belgium S.A.						
	2017	2016	Variation	T4 2017	Q4 2016	Variation
Chiffre d'affaires des services (mio €)	1.061,0	1.048,7	+1,2%	262,0	266,0	-1,5%
dont services mobiles	978,3	980,3	-0,2%	238,9	248,0	-3,7%
dont services fixes	82,7	68,4	20,9%	23,1	18,0	+28,7%
Chiffre d'affaires total (mio €)	1.197,5	1.196,1	+0,1%	303,5	311,9	-2,7%

Chiffres-clés opérationnels d'Orange Belgium S.A.			
	T4 2017	T4 2016	Variation
ARPU (€/mois/client actif)	26,3	24,8	5,9%
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	3.854,6	3.796,5	1,5%
Clients mobiles (hors IoT/M2M)	2.904,7	2.970,8	-2,2%
dont postpayés	2.315,2	2.247,6	3,0%
dont prépayés	589,5	723,1	-18,5%
Cartes SIM IoT/M2M	949,8	825,7	15,0%
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	522,2	2.040,7	-74,4%
Clients haut débit fixe et télévision	108,6	50,3	116,0%
dont câble	102,9	33,4	208,2%
Lignes téléphoniques fixes	133,9	157,9	-15,2%

#### Activités mobiles

##### Analyse du marché

Alors que le nombre de smartphones et de téléphones mobiles vendus en Belgique a diminué en 2017, selon GFK, comme la durée de vie moyenne des terminaux augmente, il est certainement juste de dire que les Belges passent de plus en plus de temps et consacrent de plus en plus d'argent à leurs appareils mobiles. L'utilisation des données mobiles connaît une croissance exponentielle, avec la popularité grandissante des smartphones et des tablettes, mais également d'autres appareils connectés tels que les montres, les voitures, les vélos, etc. Par ricochet, cette croissance stimule la demande pour l'internet haut débit mobile et, de fait, pour de gros volumes de données dans le portefeuille des services. De plus en plus, les applications mobiles s'imposent comme le premier point de contact de l'expérience numérique des consommateurs ; il en va de même pour les entreprises et les administrations. A cet égard, on peut citer l'exemple de "Itsme", une solution d'identification mobile et de protection de la vie privée numérique du secteur des télécommunications et de la banque en Belgique. Le gouvernement belge a en effet récemment décidé d'autoriser les citoyens à se connecter sur des portails sécurisés, comme ceux pour les retraites ou les déclarations d'impôts, au travers de l'application Itsme. La hausse de la demande de connectivité pour les données mobiles s'observe également chez les entreprises désireuses d'autoriser la connexion de machines et de sites de production afin d'améliorer leur chaîne de valeur au travers de l'utilisation de solutions informatiques et dans le cloud.

Bien qu'encore balbutiante, la mise en œuvre de la réglementation européenne "Roam Like at Home" (RLAH) qui abolit les frais de l'itinérance mobile pour les clients de détail en Europe depuis le 15 juin 2017, a créé un décalage initial du solde entre le « roaming out » (trafic généré hors de Belgique) et le « roaming in » (trafic généré en Belgique) au niveau du trafic et du chiffre d'affaires en Belgique. Le roaming out correspond à la prise en charge du trafic entrant et sortant généré hors de Belgique sur le réseau d'un opérateur mobile étranger par les abonnés belges. Le roaming in correspond, pour sa part, à la prise en charge du trafic entrant et sortant généré en Belgique par les abonnés d'un opérateur mobile étranger. Les taux de trafic de roaming sortant/entrant pour les trois services mobiles (appels vocaux, SMS et données) tendent en général à confirmer une fracture entre le nord et le sud de l'Europe, entre les destinations très touristiques du sud de l'Europe et les destinations moins fréquentées situées dans le nord du continent. Compte tenu de sa situation sur l'échiquier géographique européen, la Belgique a toujours eu un statut quelque peu différent que la mise en œuvre de la réglementation RLAH n'a fait que renforcer.

Dans son plan de travail pour 2018, l'IBPT a indiqué qu'elle communiquera ses recommandations relatives à l'introduction de la 5G sur le marché belge au cours du premier trimestre 2018. L'autorité belge de réglementation des télécommunications a en effet précisé qu'elle a l'intention de lancer les enchères pour l'attribution des bandes 700 MHz et 3,5 GHz, et la réattribution des bandes 900 MHz, 1 800 MHz et 2 100 MHz d'ici fin 2018. Toutefois, les licences associées ne devraient être octroyées qu'au cours du premier trimestre 2019.

#### Analyse opérationnelle

Le taux de pénétration des smartphones ressort à 73 % tandis que le taux de pénétration des smartphones 4G et 4G+ s'élève respectivement à 58 % et 29 % fin 2017. En décembre 2017, le trafic total progresse de 43 % en un an et le trafic 4G total représente 88 % du trafic total. Portée par l'augmentation continue de la consommation de données mobiles, l'utilisation moyenne des smartphones passe de 1,3 à 1,8 GB entre décembre 2016 et décembre 2017.

La dynamique commerciale observée tout au long de 2017 et, en particulier, au quatrième trimestre 2017, est restée très solide. Fin décembre 2017, la base clients mobiles 'retail' d'Orange Belgium (hors MVNO) totalise 3 854,6 mille clients, soit une progression de 64,8 et 58,1 mille clients respectivement par rapport au précédent trimestre et à la fin de l'exercice 2016. Cette progression résulte de la forte croissance de la base clients postpayés et du segment IoT/M2M, qui n'est que partiellement freinée par le déclin de la base clients prépayés suite à l'identification obligatoire des utilisateurs prépayés :

- Orange Belgium a clôturé l'exercice 2017 avec 2,32 millions de clients postpayés, soit une progression de 67,6 mille clients en 2017. Au quatrième trimestre 2017, Orange Belgium enregistre un ajout net de 28,1 mille clients, soit son résultat le plus élevé depuis le quatrième trimestre 2011. Cette progression est le fruit d'une campagne de fin d'exercice très réussie, du succès persistant du programme de fidélisation 'Orange Thank You', du lancement de la double data pour les clients convergents et d'une forte demande pour les données mobiles 4G ;
- la base clients prépayés actifs d'Orange Belgium s'élève à 589,5 mille clients fin 2017, soit une baisse de 18,0 et 133,7 mille clients par rapport au trimestre précédent et à la fin de l'exercice 2016. Alors que les neuf premiers mois de 2017 ont été fortement impactés par l'identification obligatoire des utilisateurs prépayés, cet effet n'a plus été d'actualité au quatrième trimestre 2017, entraînant toutefois encore un déclin de la base clients prépayés de 18,0 mille clients quoique bien en deçà du rythme décroissant, aux alentours des 40 mille, observé au cours des trimestres précédents;
- la dynamique commerciale pour le segment IoT et M2M s'est accélérée vers la fin de l'exercice. Fin décembre 2017, le nombre de cartes SIM actives hébergées sur le réseau d'Orange Belgium dans le cadre des activités IoT/M2M a augmenté pour atteindre 949,8 mille cartes, une progression de 54,7 et de 124,1 mille cartes par rapport à la clôture du précédent trimestre et par rapport à celle du quatrième trimestre 2016, respectivement. Il est important de souligner qu'Orange Belgium représente la quasi-totalité de la croissance en volume du marché IoT/M2M en Belgique (sur la base des chiffres de la concurrence tels que rendus publics). Par ailleurs, la croissance du nombre de cartes SIM actives dans le segment IoT/M2M résulte de la progression du nombre de relations clients.

Outre ses activités 'retail', Orange Belgium exerce également une activité de fourniture d'accès de gros. Début 2017, le groupe hébergeait 5 MVNO sur son réseau : Telenet et Lycamobile étaient de toute évidence les plus importants, aux côtés de Tellink, Galaxy et Transatel. Comme une communication à ce sujet l'a indiqué, Lycamobile a retiré l'intégralité de sa base clients du réseau d'Orange Belgium en juillet 2017 tandis que plus récemment, au troisième trimestre 2017, Telenet a commencé la migration de sa base clients, avant d'accélérer cette migration au quatrième trimestre 2017. Par conséquent, la base clients MVNO s'établit à 522,2 mille clients à fin décembre 2017, soit une perte de 1,519 million de clients par rapport à fin décembre 2016.

Avec le départ d'une grande part de sa base clients MVNO, le total de la base clients du réseau d'Orange Belgium a diminué pour s'établir à 4,377 millions à la fin du quatrième trimestre 2017, contre 5,837 millions à la fin du quatrième trimestre 2016.

#### Analyse financière

L'ARPU mixte augmente en un an pour le dixième trimestre consécutif et s'élève à 26,3 euros au quatrième trimestre 2017, contre 24,8 euros un an auparavant. La croissance en un an s'est renforcée tout au long de 2017 ; elle est passée de 2,2 % au premier trimestre à 3,5 % au deuxième trimestre pour atteindre 5,0 % au troisième trimestre, avant de terminer sur une hausse en un an de 5,9 % au quatrième trimestre. Ce résultat s'explique par :

- une meilleure répartition des clients postpayés et des clients prépayés à la fin du quatrième trimestre 2017 par rapport à la même période un an auparavant, à savoir 80 %/20 % contre une répartition de 76 %/24 % entre clients postpayés et clients prépayés ;
- l'ARPU postpayé est passé de 29,1 euros au quatrième trimestre 2016 à 30,0 euros un an plus tard, ce qui représente une hausse de 3,2 % en un an. Cette hausse résulte d'un rééquilibrage progressif des clients au profit des offres milieu de gamme. Malgré l'impact significatif de l'entrée en vigueur de la réglementation « *Roam Like at Home* », le déclin a été atténué par un usage accru des données mobiles en Europe et en-dehors, et par une hausse du trafic roaming visiteurs. L'ARPU postpayé au quatrième trimestre 2017 a été pénalisé par la baisse du trafic SMS et le recul consécutif du chiffre d'affaires d'interconnexion SMS ;
- pour la première fois en plus de 4 ans, l'ARPU prépayé a affiché une hausse en un an de 0,6 % au quatrième trimestre 2017 pour s'établir à 11,9 euros, contre 11,8 euros au quatrième trimestre 2016.

L'augmentation de la base clients postpayés et de l'ARPU souligne la gestion saine de la clientèle axée sur la valeur, qui vise à accroître de manière sensible la valeur de ses services pour ses clients, parallèlement à une diminution des efforts pour conquérir de nouveaux clients ou fidéliser les clients actuels.

Le chiffre d'affaires des services mobiles d'Orange Belgium s'élève respectivement à 238,9 et 978,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 248,0 et 980,3 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit une augmentation de 3,7 % et 0,2 % en un an respectivement. Le chiffre d'affaires des services mobiles se compose de plusieurs flux de revenus, tels que le chiffre d'affaires facturé aux clients, dont l'itinérance de détail, le chiffre d'affaires entrant, le roaming visiteurs, le M2M et les MVNO. Le rééquilibrage progressif des clients vers les offres de milieu de gamme a clairement été un facteur positif, malgré son effet négatif sur le chiffre d'affaires hors-forfait. L'effet négatif brut de la mise en œuvre de la réglementation RLAH, d'un montant de 7,7 et 32,8 millions d'euros respectivement au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, a eu des retombées manifestes même si celles-ci ont été atténuées, dans une certaine mesure, par les conséquences positives de la nouvelle réglementation sur le chiffre d'affaires du roaming visiteurs. Le recul du trafic SMS a entraîné une baisse du chiffre d'affaires provenant de l'interconnexion SMS de 2,9 et 12,2 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017. Enfin, le départ des clients MVNO de Lycamobile et Telenet s'est soldé par une contribution nettement inférieure du chiffre d'affaires fourniture d'accès en gros aux MVNO au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017. Le chiffre d'affaires provenant des MVNO s'élève respectivement à 7,4 et 70,8 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 22,7 et 80,0 million, d'euros un an auparavant, soit un recul de 15,3 et 9,2 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017. Au quatrième trimestre 2017, la baisse de la contribution du chiffre d'affaires provenant des MVNO constitue la principale explication du recul du chiffre d'affaires des services mobiles ; en excluant cet impact, la croissance du chiffre d'affaires des services mobiles en Belgique serait proche de 3 % en un an.

## Activités fixes et convergentes

### Analyse du marché

En octobre 2017, la cour d'appel de Bruxelles a annulé les décisions sur les prix de la fourniture d'accès de gros de décembre 2013 et février 2016 concernant l'accès aux réseaux câblés, tout en maintenant l'effet de ces décisions jusqu'au 30 avril 2018. Parallèlement, les autorités de réglementation des télécommunications et des médias ont poursuivi leurs travaux par rapport à la décision finale d'analyse du marché de la TV et du haut débit. Elles n'ont cependant pas encore communiqué sur l'avancement de ces travaux. Dans les prochains mois, l'autorité belge de la concurrence et la Commission européenne devraient être informées, et le plan de travail de l'IBPT pour 2018 indique qu'une décision définitive devrait être prête courant du deuxième trimestre 2018.

En décembre 2017, l'IBPT a publié deux décisions préliminaires sur l'analyse du marché concernant les appels vocaux fixes. Sur le marché de la terminaison des appels vocaux fixes, l'IBPT propose de réduire le tarif de terminaison fixe d'environ 0,7 euro cent/minute à 0,103 euro cent/minute. Sur le marché de l'accès des appels vocaux fixes et du départ d'appel, l'IBPT propose de mettre un terme à la réglementation actuelle, tandis que les services actuellement réglementés continueraient d'être fournis par Proximus jusqu'à fin 2019.

### Analyse opérationnelle

A la fin du quatrième trimestre 2017, Orange Belgium totalise 108,6 mille clients haut débit fixe et télévision, contre 50,3 mille clients à la fin du quatrième trimestre 2016 et 93,6 mille clients à la fin du troisième trimestre 2017, respectivement.

C'est de toute évidence le chiffre de 102,9 mille clients LOVE Internet + TV à fin 2017 qui retient le plus l'attention, soit l'ajout de 21 et 69 mille clients LOVE respectivement au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017. Début 2017, Orange Belgium a fait du franchissement de cette étape son ambition pour l'exercice et malgré les promotions lancées par ses concurrents en réaction, le groupe a réussi à atteindre son objectif. Par ailleurs, la base clients mobiles associés ayant opté pour un forfait LOVE a augmenté pour s'établir à 163 mille clients mobiles actifs, soit une progression de 34 et 106 mille au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 respectivement. En 2017, près de 50 % des clients Orange LOVE étaient de nouveaux clients, ce qui souligne la pertinence de la stratégie en matière de convergence et de données mobiles d'Orange Belgium.

#### Analyse financière

Le chiffre d'affaires des services fixes d'Orange Belgium augmente fortement en 2017 grâce au solide engouement suscité par l'offre LOVE, qui se traduit par un chiffre d'affaires des services fixes au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017 de 23,1 et 82,7 millions d'euros, contre 18,0 et 68,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, soit une progression de 28,7 % et 20,9 % en un an respectivement.

### 2.5.2. Activités au Luxembourg (Orange Communications Luxembourg S.A.)

Chiffres-clés financiers d'Orange Communications Luxembourg S.A.	2017	2016	Variation	T4 2017	T4 2016	Variation
Chiffre d'affaires des services (mio €)	52,4	48,7	7,6 %	13,5	12,5	8,5 %
dont services mobiles	46,5	44,3	4,8 %	11,9	11,3	5,5 %
dont services fixes	6,0	4,4	36,0 %	1,7	1,2	36,6 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	65,3	61,6	5,9 %	17,9	16,7	7,1 %

Chiffres-clés opérationnels d'Orange Communications Luxembourg S.A.	T4 2017	T4 2016	Variation
ARPU (€/mois/client actif)	33,1	35,1	-5,7 %
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	183,3	159,3	15,1 %
Clients mobiles (hors IoT/M2M)	118,3	105,4	12,2 %
dont postpayés	107,7	97,3	10,7 %
dont prépayés	10,6	8,0	31,4 %
Cartes SIM IoT/M2M	65,0	53,9	20,6 %
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	2,4	2,2	6,2 %

#### Analyse du marché

En décembre 2017, l'Institut Luxembourgeois de Régulation a publié une présentation générale du déploiement des infrastructures fixes dans le pays, ainsi que de l'évolution de la commercialisation de l'accès Internet haut débit et très haut débit. Il en ressort notamment que la couverture VDSL (abonné numérique *Very high-bit-rate*), FTTH (liaison par fibre optique jusque chez l'abonné) et par câble coaxial est élevée. Le nombre de connexions par fibre optique dans les locaux professionnels et les habitations a augmenté de 22 200 unités pour atteindre un total de 165 600 connexions, soit 57 % de l'ensemble des locaux et habitations. Autre fait marquant, la part de marché des opérateurs alternatifs a continué sa progression.

#### Analyse opérationnelle

Orange Luxembourg a lancé, en coopération avec G4S, un service de télésurveillance nouvellement connecté au Luxembourg, sous la marque Smart Security. La télésurveillance du domicile peut s'effectuer très simplement via une application intuitive et interactive qui envoie des notifications personnelles sur le téléphone portable du client. En cas d'intrusion, un agent de G4S est en mesure d'intervenir rapidement. L'offre comprend une alarme connectée, l'installation, la maintenance et la télésurveillance 24 h sur 24 h. Évolutive, cette offre peut être complétée par d'autres composantes de sécurité telles que l'ajout de la vidéo ou d'autres éléments connectés. Le forfait est proposé sous la forme d'un abonnement mensuel, sans nécessiter d'investissements importants au niveau de l'installation. Orange Luxembourg a également ouvert son premier Orange Smart Store, introduisant une transformation radicale de l'approche des clients dans le point de vente. Le Smart Store est une boutique moderne et tendance, dont le principal objectif est d'inciter les clients à venir y découvrir et tester le produit ou la solution qui leur convient le mieux. Lorsqu'ils entrent dans ce nouveau shop Orange, les clients bénéficient d'un accès simple à des zones d'expérimentation, notamment sur le réseau et les terminaux dans l'espace « *On the Move* », sur la fibre et la TV dans l'espace « *At Home* », ainsi que sur les contenus multimédias dans l'espace "Fun", avec l'aide de conseillers dédiés.



A la fin du quatrième trimestre 2017, Orange Luxembourg totalise 183,3 mille cartes SIM connectées à son réseau, contre 181,4 et 159,3 mille cartes à la fin du précédent trimestre et au quatrième trimestre 2016, soit une progression de 1,9 et 24,0 mille cartes respectivement. La performance au Luxembourg a également été largement portée par la solide augmentation de la base clients postpayés et IoT/M2M. Tout particulièrement au troisième trimestre, l'ajout net de clients postpayés a été particulièrement soutenu grâce à une meilleure maîtrise des résiliations dans le segment B2B et grâce à la signature de certains grands comptes. Dans le segment résidentiel, la progression résulte principalement de la poursuite du développement des offres convergentes. A la différence d'Orange Belgium, la base clients prépayés et MVNO d'Orange Luxembourg a augmenté au quatrième trimestre 2017. La base clients fixes haut débit Internet et télévision d'Orange Luxembourg s'établit à 11,7 mille clients à la fin du quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, en progression de 1,8 et 2,1 mille respectivement. Cette progression s'explique par le succès du lancement de deux nouvelles offres en septembre 2017 : une offre fibre haut débit (La Fibre 100 % Fibre) et une offre Internet haut débit simple (*Internet @ Home*). Outre ces offres Internet haut débit, la croissance a également été soutenue par l'importance de plus en plus marquée des offres convergentes.

#### Analyse financière

Le chiffre d'affaires total s'élève respectivement à 17,9 et 65,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, contre 16,7 et 61,6 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant. Orange Luxembourg a clôturé le quatrième trimestre et l'exercice 2017 avec un chiffre d'affaires total des services de 13,5 et 52,4 millions d'euros, en progression de 8,5 % et 7,6 % sur un an respectivement. L'ARPU mixte d'Orange Luxembourg a reculé de 5,7 % en un an pour s'établir à 33,1 euros au quatrième trimestre 2017.

### 3. Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel de 2016 (p.63 et p.100-101).

### 4. Litiges

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2016 et dans les rapports trimestriels de 2017 ont été modifiées de la manière suivante:

**Régulation de la large bande et du câble :** Concernant les appels contre les décisions de prix de gros de 2013 et 2016, la Cour annula le 25 octobre 2017 toutes les décisions de prix pour différentes raisons parmi lesquelles le manque de motivation adéquate tandis que la Cour a maintenu les effets des décisions jusqu'au 30 avril 2018.

**Accès au réseau câble de Telenet – chaîne propre :** Sur base des décisions sur l'accès régulé aux réseaux câbles Orange Belgium a le droit d'offrir à ses clients 'retail' TV des « chaînes propres », à savoir des chaînes qui ne sont pas offertes commercialement par les câblo-opérateurs. Tandis que VOO a fourni l'accès à une telle chaîne propre (Eleven Sports 3) sur son réseau, Telenet refusa de proposer pareil accès à des conditions raisonnables. Début 2018, Orange Belgium lança une procédure judiciaire contre Telenet pour violation de ses obligations réglementaires devant le Tribunal de commerce d'Anvers.

### 5. Faits marquants survenus après la fin de l'exercice 2017

Aucun autre fait marquant n'est survenu après la fin de l'exercice 2017.

### 6. Rémunération des actionnaires

Le groupe Orange Belgium entend créer de la valeur pour ses actionnaires tout en préservant une situation financière équilibrée et saine, et en laissant une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre ses investissements dans sa stratégie de convergence et dans le déploiement de son réseau.

Au vu de la performance commerciale et financière de l'exercice 2017 et des perspectives à moyen terme, le Conseil d'administration proposera le versement d'un dividende ordinaire brut s'élevant à 0,50 euro par action pour l'exercice 2017 et le soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 mai 2018. S'il est approuvé, le dividende ordinaire brut de 0,50 euro par action sera payé le 16 mai 2018 (ex-date : 14 mai 2018 ; record date : 15 mai 2018).

## 7. Tendances

Le groupe Orange Belgium table sur la poursuite de sa dynamique commerciale dans la téléphonie mobile en 2018, qui devrait se traduire par une nouvelle augmentation de sa base clients postpayés, en plus du développement supplémentaire de la base clients de l'offre convergente LOVE. S'agissant de sa position en matière de convergence, Orange Belgium renouvelle son objectif commercial à moyen terme de 10 % de part de marché. Par ailleurs, afin de parvenir à un équilibre de son activité câble, Orange Belgium s'efforce activement de dégager des gains de productivité. Le groupe en appelle aussi clairement à la sagesse des autorités de régulation pour améliorer considérablement les conditions financières et opérationnelles actuellement en vigueur relatives à la fourniture d'accès de gros au câble en Belgique. Des avancées sur ces deux volets sont indispensables pour garantir une concurrence équitable et réelle sur le marché fixe en Belgique.

Malgré l'impact préjudiciable de la perte de chiffre d'affaires provenant des MVNO et les répercussions de la réglementation de l'itinérance au sein de l'UE, le groupe Orange Belgium s'est fixé un objectif ambitieux en 2018. Il prévoit en effet une hausse de son chiffre d'affaires total des services en 2018 pour la troisième année consécutive et un EBITDA ajusté situé entre 280 et 300 millions d'euros en 2018. Ces chiffres tiennent compte du fait que la performance financière en 2018 sera fortement affectée par la perte de près de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires provenant des MVNO et de l'impact final négatif dû à la réglementation européenne sur l'itinérance, sur le chiffre d'affaires brut et sur l'EBITDA, de 26 et 17 millions d'euros respectivement. Cet objectif d'EBITDA ajusté met en lumière le fait que l'activité 'retail' du groupe Orange Belgium devrait progresser fortement grâce à la monétisation en cours de son réseau mobile et de la priorité accrue accordée à l'efficacité opérationnelle. Le groupe Orange Belgium prévoit, par ailleurs, que ses principaux investissements en 2018 (à savoir le total des investissements hors investissements liés au câble) resteront globalement stables par rapport à 2017.

Le 22 décembre 2017, le parlement belge a approuvé la loi portant sur la réforme de l'impôt sur les sociétés, qui prévoit entre autres une réduction du taux d'imposition des sociétés. La loi portant sur la réforme de l'impôt sur les sociétés a été publiée au Moniteur belge le 29 décembre 2017 et entre en vigueur pour l'exercice 2018. Le taux nominal de l'impôt sur les sociétés est réduit de 33,99% à 29,58% en 2018 et à 25% 2020.

## 8. Calendrier financier

7 février 2018	Résultats financiers T4 2017 (7h00) – Communiqué de presse
7 février 2018	Résultats financiers T4 2017 (14h00) – Conférence téléphonique/webcast
30 mars 2018	Début de la période de blackout
20 avril 2018	Résultats financiers T1 2018 (7h00) – Communiqué de presse
20 avril 2018	Résultats financiers T1 2018 (10h00) – Conférence téléphonique
2 mai 2018	Assemblée générale des actionnaires
14 mai 2018	Date ex-dividende*
15 mai 2018	Date de référence pour le paiement du dividende*
16 mai 2018	Date de paiement du dividende*
29 juin 2018	Début de la période de blackout
20 juillet 2018	Résultats financiers T2 2018 (7h00) – Communiqué de presse
20 juillet 2018	Résultats financiers T2 2018 (14h00) – Conférence téléphonique/webcast
28 septembre 2018	Début de la période de blackout
24 octobre 2018	Résultats financiers T3 2018 (7h00) – Communiqué de presse
24 octobre 2018	Résultats financiers T3 2018 (10h00) – Conférence téléphonique

\* soumis à l'approbation de l'AG.

*Agenda préliminaire encore susceptible de changer.*

## 9. Conférence téléphonique & webcast

Date: 7 février 2018



Heure: 14h00 (CET), 13h00 (UK), 08h00 (US/NY)  
Conférence téléphonique: <https://corporate.orange.be/en/financial-information>

Veillez à vous connecter dix minutes avant le début de la conférence téléphonique et du webcast.

## 10. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	2017	2016	T4 2017	T4 2016
<b>Transactions</b>				
Cours de clôture moyen (€)	20,02	20,23	18,71	19,96
Volume quotidien moyen	55.457	75.320	48.731	75.333
Valeur quotidienne moyenne (€)	1.110.264	1.523.757	911.757	1.503.338
<b>Actions et capitalisation</b>				
Nombre total d'actions	60.014.414	60.014.414	60.014.414	60.014.414
Actions propres	141.500	14.069	141.500	14.069
Actions en circulation	60.014.414	60.014.414	60.014.414	60.014.414
Cours de clôture (€)	17,70	19,86	17,70	19,86
Capitalisation boursière (€)	1.061.955.056	1.191.586.190	1.061.955.056	1.191.586.190

## 11. Données trimestrielles

		T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016
<b>GRUPE ORANGE BELGIUM</b>									
<b>Services mobiles</b>									
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	4.037,9	3.971,2	3.957,3	3.924,0	3.955,8	3.925,0	3.927,8	3.909,1
Clients mobiles (hors IoT/M2M)	en milliers	3.023,0	3.007,0	3.030,1	3.033,1	3.076,1	3.095,9	3.126,1	3.131,8
Postpayés	en milliers	2.423,0	2.389,1	2.371,6	2.348,5	2.345,0	2.334,8	2.330,0	2.311,1
Prépayés	en milliers	600,0	617,9	658,5	684,6	731,2	761,1	796,1	820,7
Cartes SIM IoT/M2M	en milliers	1.014,9	964,2	927,3	890,9	879,6	829,1	801,8	777,3
Clients MVNO	en milliers	524,6	1.068,9	1.932,6	1.998,9	2.042,9	1.992,1	1.909,3	1.818,7
<b>Services fixes</b>									
Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	120,3	103,5	87,7	76,3	59,9	43,2	36,7	33,9
Lignes fixes	en milliers	136,0	142,6	151,3	157,6	158,6	159,4	165,6	171,0
<b>Belgique</b>									
<b>Services mobiles</b>									
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	3.854,6	3.789,8	3.779,0	3.759,1	3.796,5	3.770,5	3.779,7	3.766,6
Clients mobiles (hors IoT/M2M)	en milliers	2.904,7	2.894,6	2.920,3	2.927,1	2.970,8	2.991,8	3.023,4	3.029,7
Postpayés	en milliers	2.315,2	2.287,1	2.271,7	2.250,5	2.247,6	2.238,3	2.234,8	2.217,0
Prépayés	en milliers	589,5	607,5	648,7	676,6	723,1	753,5	788,6	812,7
ARPU mixte mobile, moyenne trimestrielle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	26,3	25,9	25,4	24,5	24,8	24,7	24,5	24,0
ARPU postpayé, moyenne trimestrielle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	30,0	30,0	29,3	28,9	29,1	29,2	29,0	28,6
ARPU prépayé, moyenne trimestrielle	en €/mois	11,9	11,4	11,3	11,1	11,8	11,7	12,0	11,7
Cartes SIM IoT/M2M	en milliers	949,8	895,2	858,6	832,0	825,7	778,7	756,4	737,0
Clients MVNO	en milliers	522,2	1.066,7	1.930,4	1.996,7	2.040,7	1.990,0	1.907,3	1.816,6
<b>Services fixes</b>									
Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	108,6	93,6	77,8	66,3	50,3	34,2	28,0	25,9
dont cable	en milliers	102,9	81,8	64,3	49,8	33,4	17,6	10,5	5,3
Lignes fixes	en milliers	133,9	142,1	150,7	157,0	157,9	158,5	164,7	169,9
<b>Luxembourg</b>									
<b>Services mobiles</b>									
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	183,3	181,4	178,3	164,9	159,3	154,5	148,1	142,4
Clients mobiles (hors IoT/M2M)	en milliers	118,3	112,4	109,7	106,0	105,4	104,1	102,7	102,1
Postpayés	en milliers	107,7	101,9	99,9	98,0	97,3	96,6	95,2	94,1
Prépayés	en milliers	10,6	10,5	9,8	8,0	8,0	7,5	7,5	8,0
ARPU mixte mobile, moyenne trimestrielle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	33,1	36,1	35,2	33,3	35,1	34,9	35,8	35,2
Cartes SIM IoT/M2M	en milliers	65,0	69,0	68,6	58,9	53,9	50,4	45,4	40,3
Clients MVNO	en milliers	2,4	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1
<b>Services fixes</b>									
Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	11,7	9,9	9,9	10,0	9,6	9,1	8,6	8,0
Lignes fixes	en milliers	2,1	0,5	0,6	0,7	0,7	0,9	0,9	1,1

T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

## GRUPE ORANGE BELGIUM – Chiffres-clés financiers

Total du chiffre d'affaires des services	en mio d'€	274,8	281,8	279,5	274,0	277,7	275,3	267,9	272,4
Chiffre d'affaires des services mobiles	en mio d'€	250,0	259,2	258,9	253,4	258,5	257,6	250,1	254,3
Chiffre d'affaires des services fixes	en mio d'€	24,8	22,6	20,6	20,7	19,2	17,7	17,8	18,1
EBITDA ajusté	en mio d'€	61,9	83,1	85,0	72,2	78,5	92,2	91,1	53,8
% du chiffre d'affaires des services		22,5 %	29,5 %	30,4 %	26,3 %	28,3 %	33,5 %	34,0 %	19,8 %
EBITDA présenté	en mio d'€	60,0	94,4	85,7	71,9	79,9	91,7	91,7	53,7
% du chiffre d'affaires des services		21,8 %	33,5 %	30,7 %	26,2 %	28,8 %	33,3 %	34,2 %	19,7 %
CAPEX	en mio d'€	73,8	37,4	45,0	32,2	71,3	34,2	37,8	24,3
% du chiffre d'affaires des services		26,8 %	13,3 %	16,1 %	11,7 %	25,7 %	12,4 %	14,1 %	8,9 %
Cash-flow opérationnel	en mio d'€	-13,8	56,9	40,7	39,8	8,6	57,5	53,9	29,4
% du chiffre d'affaires des services		-5,0 %	20,2 %	14,6 %	14,5 %	3,1 %	20,9 %	20,1 %	10,8 %
Endettement financier net	en mio d'€	312,8	288,3	329,7	323,7	338,0	315,2	369,9	418,1
Endettement financier net / EBITDA présenté		1,0	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	1,1	1,4

## 12. Etats financiers consolidés

### 12.1. Etat du résultat global consolidé

en millions d'EUR

	31.12.2017	31.12.2016
Chiffre d'affaires des services mobiles	1.021,4	1.020,5
Chiffre d'affaires des services fixes	88,7	72,8
Autres revenus	23,9	26,8
Vente d'équipement mobile	117,2	121,6
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>1.251,2</b>	<b>1.241,6</b>
Achat de matériel	-187,2	-190,7
Autres coûts directs	-378,6	-339,7
<b>Coûts directs</b>	<b>-565,8</b>	<b>-530,4</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-131,0</b>	<b>-130,6</b>
Dépenses commerciales	-43,1	-52,8
Autres dépenses IT et réseau	-86,6	-93,5
Frais immobiliers	-57,7	-55,3
Frais généraux	-67,1	-58,7
Autres produits indirects	21,6	24,3
Autres coûts indirects	-19,3	-29,0
<b>Coûts indirects</b>	<b>-252,3</b>	<b>-264,9</b>
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>302,2</b>	<b>315,7</b>
Ajustements	9,8	1,4
dont autres coûts de restructuration*	9,8	-15,7
dont autre résultat d'exploitation	0,1	17,1
<b>EBITDA présenté</b>	<b>312,0</b>	<b>317,1</b>
Dotations aux amortissements	-230,1	-210,3
Dépréciation des écarts d'acquisition	-17,9	0,0
Résultat des entités mises en équivalence	0,3	0,4
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>64,4</b>	<b>107,2</b>
Résultat financier	-4,9	-6,5
Charges financières	-4,9	-6,5
Revenus financiers	0,0	0,0
Impôts	-18,6	-24,1
<b>Résultat des activités poursuivies et de la période **</b>	<b>41,0</b>	<b>76,6</b>
<b>Part du groupe dans le résultat de la période</b>	<b>41,0</b>	<b>76,6</b>
<b>ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ</b>		
<b>Résultat des activités poursuivies et de la période</b>	<b>41,0</b>	<b>76,6</b>
Autres éléments du résultat global (couverture de flux de trésorerie) (net de taxes)	0,7	-1,3
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>	<b>41,7</b>	<b>75,3</b>
<b>Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période</b>	<b>41,7</b>	<b>75,3</b>
Résultat de base par action (en EUR)	0,68	1,28
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	60.014.414	60.014.414
Résultat dilué par action (en EUR)	0,68	1,28
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires	60.014.414	60.014.414

\* Les coûts de restructuration comprennent les coûts de résiliation de contrats et les coûts de licenciement.

\*\* En l'absence d'activités abandonnées, le résultat de la période correspond au résultat des activités poursuivies.

## 12.2. Situation financière consolidée

en millions d' EUR

	31.12.2017	31.12.2016
<b>ACTIF</b>		
Ecart d'acquisition	66,4	80,1
Autres immobilisations incorporelles	304,0	320,8
Immobilisations corporelles	809,9	830,0
Titres mis en équivalence	4,0	3,7
Actifs financiers non courants	1,5	2,0
Autres actifs non courants	0,7	0,3
Impôts différés actifs	11,3	12,3
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>1.197,9</b>	<b>1.249,1</b>
Stocks	24,9	30,6
Créances clients	184,8	175,7
Actifs financiers courants	0,5	0,5
Dérivés actifs courants	0,1	3,1
Autres actifs courants	2,7	1,0
Impôts et taxes d'exploitation	1,4	0,7
Charges constatées d'avance	11,0	12,1
Disponibilités et quasi-disponibilités	13,0	51,4
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>238,4</b>	<b>275,1</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1.436,3</b>	<b>1.524,2</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital social	131,7	131,7
Réserve légale	13,2	13,2
Réserves (hors réserve légale)	399,6	387,8
Actions propres	-2,5	-0,3
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société-mère</b>	<b>542,0</b>	<b>532,4</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>542,0</b>	<b>532,4</b>
Passifs financiers non courants	319,6	389,0
Dérivés passifs non courants	3,0	4,7
Avantages du personnel non courants	0,3	0,6
Provisions pour démantèlement non courantes	65,9	65,6
Provisions pour restructuration non courantes	0,0	0,0
Autres passifs non courants	2,8	3,8
Impôts différés passifs	2,5	1,7
<b>Total du passif non courant</b>	<b>394,0</b>	<b>465,4</b>
Passifs financiers courants	6,1	0,2
Dérivés passifs courants	0,1	3,1
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	56,2	68,8
Dettes fournisseurs	212,6	167,7
Avantages du personnel courants	30,0	31,8
Provisions pour démantèlement courantes	1,0	1,0
Provisions pour restructuration courantes	1,8	16,8
Autres passifs courants	12,7	11,4
Impôts et taxes d'exploitation	94,2	110,0
Impôt sur les sociétés	23,3	56,9
Produits constatés d'avance	62,3	58,7
<b>Total du passif courant</b>	<b>500,2</b>	<b>526,4</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1.436,3</b>	<b>1.524,2</b>

## 12.3. Tableau consolidé des flux de trésorerie

en millions d'EUR

	31.12.2017	31.12.2016
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>41,0</b>	<b>76,6</b>
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie		
Impôts et taxes d'exploitation	8,5	18,2
Autres gains (et pertes) sur cession d'actifs	-1,6	0,0
Dotations aux amortissements	230,1	210,3
Dotations (reprises) des provisions	-17,8	-7,8
Dépréciation des écarts d'acquisition	17,9	0,0
Résultat des entités mises en équivalence	-0,3	-0,4
Ecart de change nets et instruments dérivés opérationnels	-0,2	-0,3
Résultat financier	4,9	6,5
Impôt sur les sociétés	18,6	24,1
Rémunération en actions	0,1	0,3
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		
Diminution (augmentation) des stocks bruts	5,7	-8,4
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	-7,2	32,7
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	44,5	0,5
Variation des autres éléments d'actif et de passif	3,7	-12,9
<b>Autres décaissements nets</b>		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	-24,7	-22,2
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	-3,8	-5,4
Impôt sur les sociétés décaissé	-52,4	-12,8
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>266,8</b>	<b>298,9</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
<b>Acquisitions (cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-188,4	-167,6
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-12,5	-60,1
<b>Cash-flow organique*</b>	<b>65,9</b>	<b>71,2</b>
Investissements dans les sociétés en intégration globale nets de la trésorerie acquise	-8,2	-2,1
Autres produits de cession de titres de participation nets de la trésorerie cédée	0,1	0,0
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	0,1	1,1
<b>Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement</b>	<b>-208,9</b>	<b>-228,7</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Emissions d'emprunts non courants	0,0	0,0
Remboursements d'emprunts non courants	-70,1	-19,9
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	5,9	-8,2
Rachat d'actions propres	-2,2	-0,3
Dividendes versés	-30,0	0,0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-96,3</b>	<b>-28,4</b>
<b>Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités</b>	<b>-38,5</b>	<b>41,7</b>
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture</b>	<b>51,4</b>	<b>9,7</b>
dont disponibilités des activités poursuivies	4,1	3,2
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	47,3	6,5
<b>Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités</b>	<b>-38,5</b>	<b>41,7</b>
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture</b>	<b>13,0</b>	<b>51,4</b>



dont disponibilités des activités poursuivies	8,7	4,1
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	4,3	47,3

(\*) Flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

## 12.4. Etat consolidé des variations des capitaux propres

en millions d'EUR

	Capital social	Réserve légale	Bénéfice reporté	Actions propres	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> Janvier 2017</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>387,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>532,4</b>
Résultat des activités poursuivies et de la période			41,0		41,0
Autres éléments du résultat global			0,7		0,7
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>			<b>41,7</b>		<b>41,7</b>
Actions propres				-2,2	-2,2
Dividendes versés			-30,0		-30,0
<b>Solde au 31 Décembre 2017</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>399,6</b>	<b>-2,5</b>	<b>542,0</b>

en millions d'EUR

	Capital social	Réserve légale	Bénéfice reporté	Actions propres	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> Janvier 2016</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>312,2</b>		<b>457,1</b>
Résultat des activités poursuivies et de la période			76,6		76,6
Autres éléments du résultat global			-1,3		-1,3
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>			<b>75,3</b>		<b>75,3</b>
Autres			0,3		0,3
Actions propres				-0,3	-0,3
<b>Solde au 31 Décembre 2016</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>387,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>532,4</b>

## 12.5. Information sectorielle

en millions d'EUR

31.12.2017	Belgique	Luxembourg	Elimination Interco	Groupe Orange Belgium
Chiffre d'affaires des services mobiles	978,3	46,5	-3,3	1.021,4
Chiffre d'affaires des services fixes	82,7	6,0	0,0	88,7
Autres revenus	21,9	2,0	0,0	23,9
Vente d'équipement mobile	114,6	10,8	-8,2	117,2
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>1.197,5</b>	<b>65,3</b>	<b>-11,5</b>	<b>1.251,2</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-540,8</b>	<b>-36,5</b>	<b>11,5</b>	<b>-565,8</b>
<b>Charges de personne</b>	<b>-121,3</b>	<b>-9,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-131,0</b>
<b>Coûts indirects</b>	<b>-241,2</b>	<b>-11,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-252,3</b>
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>294,2</b>	<b>8,0</b>	<b>0,0</b>	<b>302,2</b>
<b>EBITDA présenté</b>	<b>304,0</b>	<b>8,0</b>	<b>0,0</b>	<b>312,0</b>

en millions d'EUR

31.12.2016	Belgique	Luxembourg	Elimination Interco	Groupe Orange Belgium
Chiffre d'affaires des services mobiles	980,3	44,3	-4,1	1.020,5
Chiffre d'affaires des services fixes	68,4	4,4	0,0	72,8
Autres revenus	25,5	1,4	0,0	26,8
Vente d'équipement mobile	121,9	11,6	-12,0	121,6
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>1.196,1</b>	<b>61,6</b>	<b>-16,1</b>	<b>1.241,6</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-513,1</b>	<b>-33,0</b>	<b>15,7</b>	<b>-530,4</b>
<b>Charges de personne</b>	<b>-121,1</b>	<b>-9,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-130,6</b>
<b>Coûts indirects</b>	<b>-251,2</b>	<b>-14,1</b>	<b>0,4</b>	<b>-264,9</b>
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>310,7</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>	<b>315,7</b>
<b>EBITDA présenté</b>	<b>312,1</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>	<b>317,1</b>

### 13. Travaux du commissaire

Le commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Jos Briers et Erik Clinck, a confirmé que ses procédures d'audit qui sont terminées quant au fond n'ont pas révélées d'anomalie significative dans les données comptables reprises dans le communiqué.

### 14. Déclaration des personnes responsables

Nous soussignés Michaël Trabbia, CEO, et Arnaud Castille, CFO, déclarons qu'à notre connaissance:

- a) le jeu d'états financiers résumés, établi conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.



Michaël Trabbia  
CEO



Arnaud Castille  
CFO

## 15. Glossaire

Base clients (hors MVNO)	Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, incluant les entreprises, Internet Everywhere et IoT/M2M.
Postpayé (hors IoT/M2M)	Client avec lequel Orange Belgium a un accord contractuel officiel et qui est facturé sur base mensuelle pour les accès et les utilisations additionnelles des services voix et données.
Prépayé (hors IoT/M2M)	Client qui a signé un contrat avec Orange Belgium et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.
IoT/M2M (Internet of Things/ Machine to Machine)	Echange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.
Clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)	Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur le réseau d'Orange Belgium.
ARPU (moyenne des 3 mois précédents)	Le revenu mensuel moyen par client (ARPU) est calculé en divisant le chiffre d'affaires des services voix et non-voix mobiles (sortants et entrants) et du roaming visiteurs, généré au cours des trois derniers mois, hors clients IoT/M2M, par la moyenne pondérée du nombre de clients sur la même période, hors clients IoT/M2M. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPU mobile est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client.
Ajustements	Coûts de restructuration/licencierement liés au personnel et autres coûts de restructuration, dépenses nettes liées à divers litiges, ...
EBITDA présenté / EBITDA ajusté	L'EBITDA présenté correspond au revenu opérationnel avant amortissements, avant pertes de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles, et avant quote-part dans le profit/la perte des sociétés associées. L'EBITDA ajusté correspond à l'EBITDA présenté augmenté ou diminué des éléments exceptionnels.
Chiffre d'affaires par activité	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services mobiles, services fixes, vente d'équipement mobile et autres revenus.
Chiffre d'affaires des services mobiles	Revenus facturés aux clients, revenus entrants, roaming des visiteurs, interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord de roaming domestique), IoT/M2M et MVNO.
Chiffre d'affaires des services fixes	Sont inclus i) l'accès à la bande étroite sur réseau fixe, hors vente et location d'équipement, ii) l'accès à la large bande sur réseau fixe, iii) l'infrastructure et les réseaux de données, et les services globaux, iv) les services 'carriers' fixes.
Vente d'équipement mobile	Inclut la vente d'équipement subventionné ou non. Les ventes d'accessoires en sont exclues, conformément à de futures normes IFRS qui imposeront de ne présenter que le chiffre d'affaires provenant de la vente d'équipement directement lié au service.
Autres revenus	Sont inclus i) la vente et la location d'équipement fixe, ii) la vente d'accessoires mobiles, et iii) les autres revenus.
Cash-flow opérationnel	EBITDA présenté – investissements nets.

### Cash-flow organique

Flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a été modifié depuis le 31 décembre 2016 et englobe à présent Orange Belgium S.A. (100 %), Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %), Smart Services Network S.A. (100 %), IRISnet S.C.R.L. (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 28,16 %) et Walcom S.A. (100 %), Walcom Business Solutions S.A. (100%), Walcom Liège S.A. (100%), A3COM S.A. (100%) et A&S Partners S.A. (100%).

### A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et luxembourgeois, via sa filiale Orange Communications Luxembourg.

En tant qu'acteur convergent, il fournit des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Son réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 4G+ et fait l'objet d'investissements permanents.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la bourse de Bruxelles (OBEL).

Plus d'informations sur [corporate.orange.be](http://corporate.orange.be), [www.orange.be](http://www.orange.be) ou suivez-nous sur Twitter : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

#### Relations investisseurs :

Siddy Jobe – [ir@orange.be](mailto:ir@orange.be) - +32(0)2 745 80 92

#### Contact presse : [press@orange.be](mailto:press@orange.be)

Annelore Marynissen – [annelore.marynissen@orange.com](mailto:annelore.marynissen@orange.com) - +32 (0) 479 01 60 58

Jean-Pascal Bouillon – [jean-pascal.bouillon@orange.com](mailto:jean-pascal.bouillon@orange.com) – +32 (0) 473 94 87 31